



09/06/2020

CDMSI-BU(2020)002

Rapport de la 18^e réunion (extraordinaire) (du 27 mai 2020)
(Réunion par vidéoconférence)

1. Ouverture de la réunion

La présidente du CDMSI, Mme Inge Welbergen (Pays-Bas), a ouvert la réunion. Parmi les six membres du Bureau présents il y avaient une femme (17%) et cinq hommes (83%). Un membre du Bureau était absent en attendant d'être remplacé par une élection.

M. Jan Kleijssen, Directeur, Société de l'Information – Lutte contre la Criminalité, a souhaité la bienvenue aux membres du Bureau et les a remerciés de leur engagement ainsi que de leur flexibilité et de leur disponibilité à convoquer une réunion extraordinaire pour assurer la continuité des travaux du CDMSI. Il a exprimé son appréciation pour le maintien des contacts et l'interaction entre le Bureau et le Secrétariat et a souligné l'importance particulière de cela dans les circonstances actuelles. M. Jan Kleijssen a remercié également le Bureau pour son initiative concernant la préparation d'un rapport sur les incidences de la crise du COVID-19 sur la liberté d'expression et les a informés de l'intention de la Secrétaire Générale de préparer et présenter une boîte à outils à ce sujet à l'attention des Délégués des Ministres en Juin.

M. Kleijssen a informé le Bureau de la situation actuelle dans l'Organisation : retour progressif au bureau à partir du 11 mai 2020, 80% du personnel travaillant toujours à domicile et nouvelle augmentation des effectifs dans les locaux prévue en juin ; les travaux du Comité des Ministres et d'autres organes du Conseil de l'Europe se passent en ligne. En outre, il a informé le Bureau de la discussion en train de se dérouler au Comité des Ministres parallèlement à la réunion du Bureau sur certaines questions de procédure liées au travail en ligne, notamment la question de la prise des décisions, et discussion visant à apporter les clarifications nécessaires sur ces questions.

Enfin, il a exprimé son appréciation pour le fait qu'un représentant de Chypre, membre de l'équipe d'organisation du pays hôte de la Conférence des ministres responsables des médias et de la société de l'information, se joignait à la réunion du Bureau et de l'engagement, de la coopération et de l'engagement continu du pays hôte de la future conférence.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le Bureau a adopté l'ordre du jour de sa réunion en y ajoutant le point 4.3 - conclusions et propositions du Bureau sur les points 4.1 et 4.2 de l'ordre du jour et présentation par le Secrétariat d'un document résumant les propositions du Bureau, à communiquer à tous les membres de CDMSI pour commentaires / approbation tacite en attendant la préparation du rapport complet de la réunion du Bureau.

L'ordre du jour figure à l'annexe 1. La liste des participants figure à l'annexe 2.

3. La pandémie de COVID-19 et les travaux des comités du Conseil de l'Europe - procédures pour les réunions et la prise de décision en ligne

M. Patrick Penninckx, Chef du Service de la Société de l'Information, a informé le Bureau de manière plus détaillée sur la question des procédures pour les réunions et la prise de décision en ligne, se référant en particulier à la Résolution CM / Res (2011) 24 et au mandat du CDMSI et d'autres comités du Conseil de l'Europe, qui autorisent en principe le format de travail en ligne. Il a souligné qu'à son avis, cette question est tout aussi importante pour tous les comités du Conseil de l'Europe, qui devront aligner leurs méthodes de travail avec les clarifications fournies par le Comité des Ministres, dont relève la décision finale.

M. Patrick Penninckx a en outre souligné l'importance de poursuivre les travaux en cours des comités malgré les circonstances actuelles sans précédent et a exprimé l'espoir que la présidence grecque du Comité des Ministres se chargerait de définir, comme l'une de leurs priorités, une feuille de route pour l'Organisation en vue du passage à des nouvelles méthodes de travail (en ligne).

Le Bureau a pris note de ces informations et a demandé à être tenu informé des résultats des discussions respectives au Comité des Ministres.

4. Planification

4.1 Conférence des ministres responsables des médias et de la société de l'information

Ms Inge Welbergen, présidente du CDMSI, a expliqué que sous ce point, le Bureau devait discuter des scénarios possibles pour la voie à suivre pour la tenue de la Conférence des ministres responsables des médias et de la société de l'information et se mettre d'accord sur un scénario préféré, qui serait communiqué en tant que proposition au CDMSI pour commentaires / approbation tacite. Par la suite, cela sera communiqué au GR-H, lors de sa prochaine réunion du 9 juin 2020 et, finalement, au Comité des Ministres pour approbation finale.

Elle a ensuite invité Mme Sunny Papadimitriou Tofa, fonctionnaire chargée de la presse et de l'information, Ministère de l'intérieur, République de Chypre, représentant l'équipe organisatrice du pays hôte de la Conférence des ministres responsables des médias et de la société de l'information, à présenter la position du pays hôte.

Mme Sunny Papadimitriou Tofa a informé le Bureau que Mme Sophia Michaelides, ancienne directrice du Bureau de presse et d'information du Ministère de l'intérieur de la République de Chypre, n'était plus en fonction. Elle a en outre expliqué qu'en raison des restrictions de voyage actuelles qui varient selon les Etats membres du Conseil de l'Europe et de l'imprévisibilité générale de la situation, le pays hôte voit des complications importantes pour le maintien de l'événement en octobre 2020 et en particulier - le risque important d'un faible taux de participation, notamment par des ministres. Elle a reconfirmé l'engagement de la République de Chypre à accueillir la Conférence ministérielle et a proposé de reporter l'événement au 10-11 juin 2021.

Le Secrétariat a ensuite présenté des scénarios possibles pour la tenue Conférence ministérielle, préparés à la demande du Bureau lors de sa 17e réunion tenue le 28 avril 2020.

Après un échange de vues et une délibération détaillée, le Bureau a estimé qu'un format virtuel ou hybride (physique / en ligne) ne répondait pas aux besoins spécifiques de l'événement; que le maintien de la Conférence ministérielle en octobre 2020 en tant que réunion physique présentait des risques considérables pour le succès de l'événement et que l'annulation de la Conférence ministérielle n'était pas justifiée par les circonstances, compte tenu de l'importance, de l'actualité et du caractère unique de l'événement. Pour cette raison, tenant

dûment compte de la position du pays hôte, ils ont estimé que le report de la Conférence ministérielle serait le scénario le plus approprié à suivre.

Le Bureau a en outre pris note des procédures à suivre en cas de report de la Conférence ministérielle, y compris en cas de préparation d'une résolution supplémentaire de la Conférence ministérielle sur les effets de la crise du COVID-19 sur la liberté d'expression (comme discuté lors de la 17^e réunion du Bureau du CDMSI tenue le 28 avril 2020, - voir le rapport de réunion, point 5.1).

Ils ont convenu de faire les propositions suivantes :

- de suivre la position du pays hôte concernant le report de la Conférence des ministres responsables des médias et de la société de l'information au 10-11 juin 2021 ;
- d'inviter le Secrétariat à revoir le projet de programme de la Conférence en vue de couvrir les effets de la crise du COVID-19 sur la liberté d'expression, à préparer un autre projet de résolution de la Conférence ministérielle traitant les effets de la crise du COVID-19 sur la liberté d'expression, ainsi qu'à revoir le projet de déclaration finale de la Conférence ministérielle pour assurer son alignement avec ces ajustements dans le programme et les documents finaux.

4.2 Réunions du CDMSI en 2020 et 2021

Mme Artemiza-Tatiana Chisca, Chef de la Division Médias et Internet, Direction générale des droits de l'homme et de l'État de droit, secrétaire du Comité directeur sur les médias et la société de l'information (CDMSI), a présenté des propositions pour la planification des travaux du CDMSI et de son Bureau pour la période biennale 2020-2021. Elle a indiqué que, compte tenu des perturbations causées par la crise du COVID-19, il pourrait être nécessaire d'ajouter des jours supplémentaires aux prochaines réunions plénières du CDMSI. Enfin, elle a informé le Bureau que pour la 19^e réunion plénière du CDMSI prévue du 24 au 26 novembre 2020, le Secrétariat avait déjà pris des dispositions pour réserver aussi bien une salle physiques qu'une salle virtuelle, avec interprétation simultanée.

Compte tenu de la nécessité d'assurer la continuité et l'avancement des travaux du CDMSI et de ses comités d'experts, aussi que du lien entre la planification des réunions du CDMSI en 2020-2021 et la tenue de la Conférence des ministres responsables de la médias et société de l'information, le Bureau a convenu de proposer la planification suivante :

- 29 septembre 2020 – 19^e réunion du Bureau du CDMSI ;
- 24-26 novembre 2020 – 18^e réunion plénière du CDMSI ;
- mars / avril 2021 – 20^e réunion du Bureau du CDMSI ;
- juin 2021 (veille de la Conférence ministérielle) – 19^e réunion plénière du CDMSI ;
- octobre / novembre 2021 – 21^e réunion du Bureau du CDMSI ;
- novembre / décembre 2021 – 20^e réunion plénière du CDMSI.

4.3 Conclusions et propositions du Bureau sur les points 4.1 et 4.2 de l'ordre du jour - Présentation par le Secrétariat d'un document contenant les propositions du Bureau au CDMSI

Le Secrétariat a présenté le document résumant les propositions du Bureau au CDMSI sur les points 4.1 et 4.2 de l'ordre du jour.

Compte tenu de la nécessité d'informer le Comité des Ministres des développements concernant la Conférence des Ministres responsables des médias et de la société de l'information, idéalement - lors de la réunion du GR-H du 9 juin 2020, et d'avoir l'accord du Comité des Ministres pour les propositions ci-dessus, le Bureau a pris note de ce document et a chargé le Secrétariat :

- de diffuser le document aux membres du Bureau après la réunion, avec une date limite pour les commentaires / approbation tacite jusqu'au 27 mai 2020, fin de journée ;
- après approbation par le Bureau, de communiquer les propositions au CDMSI pour commentaires / approbation tacite au plus tard le 5 juin 2020, en attendant la préparation du rapport complet de la 18^e réunion du Bureau;
- explorer l'intérêt du CDMSI pour obtenir des informations plus détaillées ou des clarifications supplémentaires sur la Conférence des ministres responsables des médias et de la société de l'information et la planification des travaux du CDMSI et, si demandé, organiser une ou plusieurs sessions informelles de questions / réponses (en anglais et / ou en français) par vidéoconférence en attendant la prochaine réunion du CDMSI.

5. Rapports, études et autres documents / activités présentant un intérêt pour le CDMSI

Le Bureau a pris note des informations fournies par le Secrétariat sur les documents / activités suivantes présentant un intérêt pour le CDMSI :

- *Guide de mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2016)4 sur la protection du journalisme et de la sécurité des journalistes et autres acteurs des médias* (le texte finalisé a été pris en compte par le CDMSI lors de sa 17^e réunion du 3-5 décembre 2019 et a ensuite été revu par le Secrétariat afin de le rendre plus convivial et de l'ajuster en vue d'une future conversion en un outil en ligne. Le document sera prêt à être publié en ligne dans les plus brefs délais, et l'outil en ligne est attendu à l'automne 2020) ;
- *Rapport analytique sur la mise en œuvre de la CM/Rec(2013)1 sur l'égalité des sexes et les médias* (texte affiné et prêt à être publié en ligne dans les plus brefs délais; l'actualité de la question ne cesse de croître);
- *Etude qualitative sur la peur comme facteur affectant les choix entre l'autocensure et le journalisme éthique en Europe* (texte en cours de finalisation, publication attendue avant octobre 2020) ;
- *évaluation récente / en cours de la législation (ou des projets législatifs) des États membres sur la liberté d'expression* (évaluation juridique de la loi ukrainienne sur l'audiovisuel en cours de finalisation ; consultation en cours sur l'intégration de la dimension de genre dans la législation azerbaïdjanaise sur les médias. Le soutien apporté aux Etats membres et la coopération avec ces derniers sur les réformes législatives sont très appréciées) ;
- *projet de rapport sur les incidences de la crise liée au COVID-19 sur la liberté d'expression* (travaux en cours, un questionnaire a été envoyé au CDMSI pour recueillir l'évaluation informelle des délégués du CDMSI sur les effets de la crise du COVID-19 sur la liberté d'expression et les bonnes pratiques existantes. Le rapport pourrait en outre servir de base à la préparation d'une résolution supplémentaire pour la Conférence ministérielle, et éclairer les réflexions sur le mandat du CDMSI pour le prochain exercice biennal. Les réponses des États membres au questionnaire sont encouragés dans le délai du 14 juin 2020 ; un premier projet du rapport est attendu après l'été).

6. Événements récents et à venir

Le Bureau a pris note des informations fournies par le Secrétariat sur les événements récents et à venir présentant un intérêt pour le CDMSI :

- *le Webinaire sur l'impact de COVID-19 sur la liberté des médias*, organisé par la Division Médias et Internet du Conseil de l'Europe. La discussion a permis de partager l'expérience de journalistes, professionnels des médias, chercheurs et représentants de la société civile, y compris des experts du MSI-DIG et du MSI-REF, et de discuter des effets de COVID-19 sur le reportage médiatique, le discours public, la durabilité du secteur des médias et les restrictions à la liberté d'expression et à la liberté des médias. Un enregistrement de la discussion sera disponible sur le site Internet du Conseil de l'Europe sur la liberté d'expression ;
- *IGF-2020* (Katowice, 2-6 novembre 2020), qui devrait pouvoir avoir lieu en tant que réunion physique. Participation prévue de représentants du Conseil de l'Europe - le Conseil de l'Europe sera représenté par M. Jan Kleijssen, Directeur, Société de l'Information – Lutte contre la Criminalité ; propositions de sessions soumises dans les délais et en attente des résultats de sélection ;
- *EuroDIG-2020* (réunion virtuelle, 10-12 juin 2020) - participation de représentants du Conseil de l'Europe prévue dans plusieurs sessions, y compris participation de M. Patrick Penninckx, Chef du Département de la société de l'information, au débat d'ouverture ;
- *Conférence européenne à l'occasion du 70e anniversaire de la Convention européenne des droits de l'homme* (5 mai 2020, en ligne); *Échange de vues de la commission des libertés civiles du Parlement européen (LIBE) sur la pandémie de la crise liée au COVID-19* (14 mai 2020, en ligne); web-conférence «*Démocratie parle: le rôle du radiodiffuseur public en temps de crise*», organisée conjointement par l'ambassade de Suède en Ukraine et le projet conjoint UE- Conseil de l'Europe «L'UE et le Conseil de l'Europe travaillent ensemble pour soutenir la liberté des médias en Ukraine» (14 mai 2020); webinaire de l'Association européenne des étudiants en droit (ELSA) sur «*L'intelligence artificielle et droits de l'homme*» (26 mai 2020); autres événements pertinents - participation de M. Patrick Penninckx, Chef du Département de la société de l'information.

Le Bureau a demandé que le Secrétariat communique le lien direct vers l'enregistrement de la discussion en ligne sur l'impact du COVID-19 sur la liberté des médias, lorsqu'il est disponible, à tous les membres, observateurs et participants du CDMSI.

7. Autres questions

M. Taavo Lumiste (Estonie) a informé le Bureau [de la réunion du Conseil de sécurité des Nations Unies formule-Arria sur la «Cyber-stabilité, la prévention des conflits et le renforcement des capacités»](#), qui s'est tenue en ligne le 22 mai 2020 sous la présidence estonienne du Conseil de sécurité des Nations Unies. Il a souligné trois conclusions principales de cette réunion : a) le droit international existant s'applique dans le cyberspace et fournit des orientations complètes sur le comportement responsable des États dans le cyberspace ; b) le cadre de cyber-stabilité qui a été élaboré et convenu doit être mis en œuvre ; c) il est crucial de faire progresser le renforcement des cyber-capacités et de promouvoir la confiance dans le cyberspace. Les organisations régionales et autres mécanismes de coopération internationale, dont le Conseil de l'Europe, ont un rôle clé à jouer dans ce processus et contribuent à accroître la transparence et la compréhension entre les États, contribuant ainsi à la prévention des conflits.

ANNEXE 1

**18^e réunion(extraordinaire)
Mardi 27 mai 2020 (10h00 – 12h00)**

Réunion via vidéoconférence

Ordre du jour

- 1. Ouverture de la réunion par M. Jan Kleijssen, Directeur, Société de l'Information – Lutte contre la Criminalité, Conseil de l'Europe**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. La pandémie du COVID-19 et les travaux des comités du Conseil de l'Europe - procédures pour les réunions et la prise de décision en ligne**
- 4. Planification**
 - 4.1 Conférence des ministres responsables des médias et de la société de l'information - (Nicosie, Chypre - reprogrammée pour les 22 -23 octobre 2020)*
 - 4.2 Réunions du CDMSI en 2020 et 2021*
 - 4.3 Conclusions et propositions du Bureau sur les points 4.1 et 4.2 de l'ordre du jour - Présentation par le Secrétariat d'un document contenant les propositions du Bureau au CDMSI*
- 5. Rapports, études et autres documents / activités présentant un intérêt pour le CDMSI**
- 6. Événements récents et à venir**
- 7. Autres questions**

ANNEXE 2

Liste de participants

Membres du Bureau

Ms Inge Welbergen (Pays-Bas) (Présidente)

Juriste -médias

Ministère de l'Education, de la Culture et de la Science

Direction générale de la culture et des médias/ Médias et industries créatives

Ambassadeur Thomas Schneider (Suisse) (Vice-Président)

Directeur du Service des Affaires internationales

Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication
DETEC

Bureau fédéral de la communication OFCOM

Mr Taavo Lumiste (Estonie)

Représentant Permanent Adjoint

Représentation Permanente de l'Estonie

Mr Iordanis Giamouridis (Grèce)

Chef du Service de l'audiovisuel et des médias électroniques

Ministère de la politique numérique et des médias

Mr Serge Robillard (Monaco)

Chargé des relations institutionnelles

Délégation Interministérielle pour la Transition Numérique

Mr Skender Adem (Slovénie)

Sous-secrétaire, Ministère de la Culture

Participants invités

Mme Sunny Papadimitriou Tofa, Responsable de la de presse et de l'information, Ministère de l'intérieur, République de Chypre

Secretariat

M. Jan Kleijssen, Directeur, Société de l'Information – Lutte contre la Criminalité, Direction Générale des Droits de l'Homme et État de droit

M. Patrick Penninckx, Chef du Service de la société de l'information, Direction Générale des Droits de l'Homme et État de droit

Mme Artemiza-Tatiana Chisca, Chef de la Division médias et internet, Direction générale des Droits de l'Homme et État de droit, Secrétaire du Comité directeur sur les médias et la société de l'information (CDMSI)

Mme Charlotte Altenhöner-Dion, Chef de l'Unité gouvernance de l'internet, Secrétaire du Comité MSI-DIG, Division médias et internet, Direction Générale des Droits de l'Homme et État de droit

Mme Urška Umek, Chef de l'Unité médias, Secrétaire du Comité MSI-REF, Division médias et internet, Direction Générale des Droits de l'Homme et État de droit

Mme Elena Dodonova, administratrice, Division médias et internet, Direction Générale des Droits de l'Homme et État de droit

Mme Julia Whitham, assistante, Division médias et internet, Direction Générale des Droits de l'Homme et État de droit

Mme Dominique Wulfran, assistante, Division médias et internet, Direction Générale des Droits de l'Homme et État de droit